

A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1001 Lausanne

Lausanne, le 1er février 2024

**Extension des caissons de progression du plateau technique de formation de La Rama**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Entre 2011 et 2014, la Municipalité, via le Service de protection et sauvetage (SPSL), a construit, en partenariat avec l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA), trois caissons feu permettant de ressentir l'effet de la température ainsi que de visualiser le comportement des fumées (préavis N° 2011/16).

Actuellement, ces caissons offrent la possibilité d'effectuer de petites progressions pour les équipes mais ne permettent pas de procéder à l'extinction. De plus, ils ne sont pas modulables. De ce fait, il n'est pas possible de varier les scénarii d'entraînement, empêchant notamment de s'approcher au plus près de la réalité de manière sécurisée.

Raison pour laquelle la Municipalité, conjointement avec l'ECA, propose une extension des caissons de progression du plateau technique de formation sis sur le site de La Rama. Dite extension nécessite des études afin d'en déterminer le coût et la répartition de ceux-ci entre la Ville et l'ECA. À cet effet, un compte d'attente de CHF 150'000.- s'avère nécessaire afin de financer les études du projet.

Cette décision, conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, a été soumise à la Commission des finances, qui l'a approuvée dans sa séance du 17 janvier 2024.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien donner à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter

